Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Loctite 242

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit:
Loctite 242

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:
Utilisation prévue:
Anaérobie

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:
Henkel & Cie. AG
Adhesive Technologies
Salinenstrasse 61
4133 Pratteln

Suisse

Téléphone: +41 (61) 825 7000
Fax: +41 (61) 825 7303

ua-productsafety.de@henkel.com

Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique (24h / 7jours): +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification (DPD):
Xi - Irritant
R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Éléments d'étiquetage (DPD):

Xi - Irritant

Phrases R:
R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Phrases S:
S25 Éviter le contact avec les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Indications additionnelles:
Seulement pour l'utilisation Grand-Public : S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres dangers:
Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Description chimique générale:
Adhésif anaérobie

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	201-254-7	1- < 3 %	Toxicité aiguë 4; Cutané H312 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- expositions répétées 2 H373 Toxicité aiguë 3; inhalation H331 Toxicité aiguë 4; Oral H302 Peroxydes organiques E H242 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 2 H411 Corrosion cutanée 1B H314
Cumène 98-82-8	202-704-5	0,1- < 1 %	Liquides inflammables 3 H226 Danger par aspiration 1 H304 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H335 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 2 H411

Seuls les ingrédients dangereux pour lesquels une classification CLP est déjà disponible, sont indiqués dans ce tableau. Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	201-254-7	1 - < 2 %	T - Toxique; R23 Xn - Nocif; R21/22, R48/20/22 O - Comburant; R7 C - Corrosif; R34 N - Dangereux pour l'environnement; R51/53
Cumène 98-82-8	202-704-5	0,1 - < 1 %	R10 Xn - Nocif; R65 Xi - Irritant; R37 N - Dangereux pour l'environnement; R51/53

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R , voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours:

Inhalation:
Amener au grand air. Si les symptomes persistent, faire appel á un médecin.

Contact avec la peau:
Rincer à l'eau courante et au savon.
Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:
Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.
Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:
YEUX : Irritation, conjonctivite.

RESPIRATOIRE : Irritation, toux, insuffisance respiratoire, oppression de la poitrine.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:
Moyens d'extinction appropriés:
carbon dioxide, mousse,poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:
Aucun connu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)
En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

Conseils aux pompiers:
Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Précautions pour la protection de l'environnement:
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériauabsorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquemementfermé pour mise au rebut.

Référence à d'autres sections
Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Mesures d'hygiène:
De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans les contenants d'origine entre 8-21°C (46.4-69.8°F) et ne pas remettre les résidus dans le contenant. La contamination pourrait en effet réduire la durée de vie en rayon du produit en vrac.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Anaérobie

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:
Valable pour
Suisse

Composant	ppm	mg/m^3	Type	Catégorie	Remarques
CUMÈNE 98-82-8			Désignation de peau	Résorption via la peau	ECTLV
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECTLV
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
ISOPROPYLBENZÈNE 98-82-8	50	245	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
ISOPROPYLBENZÈNE 98-82-8				Si conformément aux valeurs de VLE et de BEL, il n'y a aucun risque de dommages reproducteurs.	SMAK
ISOPROPYLBENZÈNE 98-82-8	200	980	Valeur Limite Court Terme	4 fois chaques 15 minutes/periode	SMAK
ISOPROPYLBENZÈNE 98-82-8			Désignation de peau	Résorption via la peau	SMAK

Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)
Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):
Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)
Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):
Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)
Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect	liquide Bleu
Odeur	caractéristique
pH ()	3 - 6
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	> 100 °C (> 212 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (25 °C (77 °F))	< 0,1 mm/hg
Densité ()	1,08 g/cm3
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Immiscible
Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	Miscible
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

Autres informations:

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Réagit avec les oxydants forts.

Stabilité chimique:

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses:
Voir section réactivité

Conditions à éviter:
Stable

Matières incompatibles:
Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Produits de décomposition dangereux:
Vapeurs organiques irritantes.
Oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:
La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:
Matière considérée comme ayant une faible toxicité.

Toxicité inhalative aiguë:
Irritant pour les voies respiratoires.

Irritation de la peau:
Bien que ce produit ne soit pas un sensibilisateur commun il peutexister un risque de sensibilisation au cas où une peau abîmée s'ytrouverait exposée de façon prolongée ou répétée

Irritation des yeux:
Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	LD50 LC50 LD50	550 mg/kg 220 ppm 500 mg/kg	oral inhalation dermal	 4 h 	rat rat rat	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	Corrosif		lapins	

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	positif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	négatif	dermique		souris	

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

Une fois durcis les produits Loctite sont des polyméres typiques qui ne présentent aucun danger imminent pour l'environment
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.
La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Écotoxicité:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.
Pas de données disponibles, pour ce produit.

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Persistance / Dégradabilité:

Il n'y a pas de données.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

Toxicité:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	LC50	3,9 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	EC50	18 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	ErC50	3,1 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Cumène 98-82-8	LC50	4,8 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Cumène 98-82-8	EC50	4 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Cumène 98-82-8	EC50	2,6 mg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Persistance et dégradabilité:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9			18 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)
Cumène 98-82-8		aérobie	86 %	

Potentiel de bioaccumulation: / Mobilité dans le sol:

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcen-tration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode

Hydroperoxyde de cumène 80-15-9 Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	2,16	9,1				OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test)
Cumène 98-82-8 Cumène 98-82-8	3,55	35,5		Carassius auratus	23 °C	OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test) OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.
La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Aprés usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus deproduit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dansun centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans uneinstallation autorisée."

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

SECTION 14: Informations relatives au transport

Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Teneur VOC (1999/13/EC) < 3 %

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R10 Inflammable.
R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R23 Toxique par inhalation.
R34 Provoque des brûlures.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R48/20/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R7 Peut provoquer un incendie.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H331 Toxique par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.
Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.